



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٥٥E+ +٥٤٢٥٥٥٤+ | ٥٤٥٥٥٥ | ٤٤٤٤٤٤٤٤
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITALS

Rabat, le 7 novembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/19/2023

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la société Financière Clasquin Euromed, a déclaré avoir acquis sur le marché central, le 1^{er} novembre 2023, 90 132 actions TIMAR au cours unitaire de 600 dirhams, franchissant directement à la hausse le seuil de participation de 66,66% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la société Financière Clasquin Euromed, déclare détenir 288 030 actions TIMAR, soit 95,66% du capital de ladite société.

Dans les six mois qui suivent le franchissement du seuil précité, la société Financière Clasquin Euromed envisage de :

- Poursuivre ses achats sur la valeur Timar ;
- Proposer la nomination de nouveaux membres au sein du conseil d'administration ;
- Demander la radiation de la cote de la Bourse.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma